

Le 1^{er} avril 2021,

Madame, Monsieur,

Le Président de la République a annoncé la fermeture des collèges et des lycées pour une durée de quatre semaines à compter de ce samedi 3 avril.

Je veux ici vous rappeler les modalités des semaines à venir.

Semaine du 5 avril	Continuité pédagogique assurée à distance, aucun élève n'est accueilli dans l'établissement.
Semaines du 12 et du 19 avril	Vacances scolaires
Semaine du 26 avril	Continuité pédagogique assurée à distance, aucun élève n'est accueilli dans l'établissement.
Lundi 3 mai	Reprise des cours en présentiel (le cas échéant avec des jauges adaptées)

La continuité pédagogique assurée à distance prendra plusieurs formes explicitées par l'enseignant sur Ecole Directe :

- Visioconférences (programmées sur les créneaux de cours habituels)
- Travaux à effectuer, à rendre
- Echanges avec l'enseignant (par mail via Ecole Directe ou chat sur Microsoft 365) : l'instantanéité du mail ne doit pas engendrer l'obligation d'une réponse immédiate.

Quand l'enseignant ne réalise pas de visioconférence, il se tient disponible pour répondre aux questions des élèves durant les créneaux de cours habituels.

Je rappelle que la plus grande assiduité est attendue de toutes et tous. Un suivi régulier de tous les élèves sera assuré par chaque enseignant au niveau des travaux à effectuer et à restituer ou de la présence aux visioconférences. Si un élève présente des difficultés à rendre un travail ou à suivre une visioconférence, il prévient obligatoirement son professeur en amont.

L'usage des différents outils de Microsoft 365 (OneDrive, Teams, etc.) doit se faire dans le respect du travail et du droit à l'image de l'enseignant et des élèves : tout incident volontaire sera sanctionné.

Le changement du calendrier entraîne quelques modifications pour certains événements prévus (▶ événement maintenu ▶ événement modifié ▶ événement annulé).

Pour le lycée :

- ▶ Le **Conseil de Vie des Lycéens** prévu le jeudi 8 avril à 18h30 en distanciel est maintenu.
- ▶ Le module **School of Leadership** prévu ce samedi 3 avril est maintenu en présentiel.

Pour les 2ndes :

- ▶ La **visioconférence** prévue avec M. FRENEL le mercredi 7 avril à 18h30 est maintenue.
- ▶ Les **épreuves communes** prévues la semaine du 12 avril sont annulées.
- ▶ Les **stages en entreprise** prévus du 21 au 23 avril sont reportés à la fin du mois de juin (si possibilité de la part des entreprises). Il n'est pas possible de réaliser ce stage en avril. Merci de prendre contact avec l'entreprise.

Pour les 1ères :

- ▶ La **visioconférence** prévue avec M. FRENEL le mercredi 14 avril à 18h30 est avancée au mercredi 7 avril à 18h.
- ▶ Le **Devoir Surveillé de Français** prévu les lundis 12 ou 19 avril est reporté en mai.

Pour les terminales :

- ▶ Les **certifications PIX** prévues les vendredi 9 avril et lundi 12 avril sont reportées en mai.
- ▶ Le **Bac Blanc de Philosophie** prévu les vendredis 16 ou 23 avril est reportée en mai.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de l'engagement de toute l'équipe éducative pour la réussite et l'épanouissement de votre enfant.

Bonne fête de Pâques !

Odin FRENEL,
Directeur adjoint du lycée